



MUNICIPALITÉ DE Saint-Valère

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

Le 10 janvier 2023

Extrait du Procès-Verbal
Résolution 322-2022

Province de Québec
MRC Athabaska
Municipalité de Saint-Valère

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil municipal, tenue le mercredi 21 décembre 2022 à 19 h 35 à la salle municipale située au 2 de la rue du Parc, Saint-Valère Québec

Sont présents: Monsieur Guy Dupuis siège 1
 Monsieur Jacques Pépin siège 2
 Monsieur Éric Morissette siège 3
 Madame Nadia Hébert siège 4
 Madame Joséane Turgeon siège 5
 Madame Claudia Quirion siège 6

Président de la séance : monsieur Marcel Normand, maire

Secrétaire de la séance: Carole Pigeon

ADOPTION DU BUDGET

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a siégé en huis clos afin de planifier le budget de l'année 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE tous les postes budgétaires ont été travaillés en collaboration avec la direction générale et les membres du Conseil. Ceux-ci s'en déclarent satisfaits ;

Il est proposé par monsieur Jacques Pepin
Appuyé par madame Joséane Turgeon
Et résolu

QUE le budget 2023, tel que présenté par monsieur le maire Marcel Normand devant Conseil et devant citoyens, est adopté.

Article 954 et suite, du Code municipal du Québec

REVENUS	BUDGET 2023	% BUDGET 2023
Taxes:		
Revenus basés sur la taxe foncière	972 228 \$	39,3906%
Sécurité publique	335 063 \$	13,5753%
Voirie	255 850 \$	10,3660%
Règlement d'emprunt #390-2022	99 118 \$	4,0158%
sous-total	1 662 259 \$	67,3478%

Revenus spécifiques:

Enlèvement des ordures et récupération	143 600 \$	5,8181%
Réseaux affaires sociaux	6 600 \$	0,2674%
Diversifications revenus et terre publique	832 \$	0,0337%
Location salle et terrain balle	2 200 \$	0,0891%
Revenus de TPS et TVQ	147 500 \$	5,9761%
Autres recettes ristourne	0 \$	0,0000%



MUNICIPALITÉ DE Saint-Valère

Brillier par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

Fosses septiques	58 205 \$	2,3582%
sous-total	358 937 \$	14,5426%

*ristourne de taxes travaux 11e rang entre autres

Subvention et transfert conditionnel:

Voirie	182 010 \$	7,3743%
Collecte sélective	35 000 \$	1,4181%
Enlèvement de la neige	90 704 \$	3,6749%
Compensation matière	15 344 \$	0,6217%
Dotation spéciale (député)	20 000 \$	0,8103%
Imposition des droits	750 \$	0,1678%
Transfert résiduel et droit d'entrée	10 323 \$	0,4182%
Appropriation du surplus	0 \$	0,0000%
Carrière et sablière	800 \$	0,0324%
Journal (publicité)	1 250 \$	0,0506%
Contribution Loisirs & Culture	26 100 \$	1,0575%
Droit mutation	10 000 \$	0,4052%
Permis licence construction	500 \$	0,0203%
Constat d'infraction (SQ)	500 \$	0,0203%
Intérêt de banque	14 262 \$	0,5778%
Arrérages de taxe impayée	19 164 \$	0,7764%
Subvention bibliothèque	650 \$	0,0263%
Subvention création d'emploi (loisirs)	10 120 \$	0,4100%
Location tour	9 500 \$	0,3849%
sous-total	446 977 \$	18,2470%

TOTAL DES REVENUS	2 468 173 \$	100,1374%
--------------------------	---------------------	------------------

CHARGES	BUDGET 2023	% BUDGET 2023
----------------	--------------------	----------------------

Administration générale

Législation	84 557 \$	3,4259%
Gestion financière et administrative	396 617 \$	16,0693%
Évaluation	49 040 \$	1,9869%
sous-total	530 214 \$	21,4820%

Sécurité publique

Police	135 049 \$	5,4716%
Incendie	190 465 \$	7,7168%
Brigadière	6 685 \$	0,2708%
Surveillance et entente SPAA	2 864 \$	0,1160%
sous-total	335 063 \$	13,5753%

Transport:

Voirie municipale	426 551 \$	17,2821%
Enlèvement de la neige	184 313 \$	7,4676%
Éclairage des rues	5 300 \$	0,2147%
Transport	12 684 \$	0,5139%
sous-total	628 848 \$	25,4783%

Hygiène du milieu

Enlèvement des ordures	247 352 \$	10,0217%
Égout frais de vidange	48 039 \$	1,9463%
sous-total	295 391 \$	10,0217%

Urbanisme, loisirs & culture:

Urbanisme	74 363 \$	3,0129%
Promotion développement et revitalisation	19 081 \$	0,7731%
Parc	39 145 \$	1,5860%



2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

Salle municipale	10 500 \$	0,4254%
Bibliothèque	36 444 \$	1,4766%
Culture - quote part	5 814 \$	0,2356%
Loisirs	119 974 \$	4,8608%
remb. Fonds roulement	25 000 \$	1,0129%
sous-total	330 321 \$	13,3832%

Fonds dépenses en immobilisation:

Voirie 1 ^{le} rang	99 118 \$	4,0158%
Affectation surplus accumulés	200 000 \$	8,1032%
Loisirs	49 218 \$	1,9941%
sous-total	348 336 \$	14,1131%

Total des dépenses	2 468 173 \$	100,0000%
--------------------	--------------	-----------

Adopté à l'unanimité.

Copie conforme.

Donné à Saint-Valère, ce 10^e jour du mois de janvier 2023.

Carole Pigeon
Directrice générale et
greffière-trésorière

